



Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-135**

Dispositif performant d'alimentation sans interruption

1. Secteur d'application

Centres de données neufs ou existants.

2. Dénomination

Mise en place, dans un centre de données neuf ou existant, d'un dispositif performant d'alimentation sans interruption (ASI).

Un centre de données, encore dénommé *data center*, est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou *via* un accès Internet. Il ne s'agit pas de salles informatiques avec opérateurs saisissant ou traitant des données informatiques.

La présente fiche s'applique aux opérations engagées avant le 1^{er} août 2029.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

Les dispositifs d'alimentation sans interruption (ASI) éligibles à la présente fiche sont ceux :

- de classe 1 ;
- d'une puissance active de sortie assignée supérieure ou égale à 100 kW ;
- dont le rendement est supérieur ou égal à 98 % pour le mode de conversion répondant à la classe 1.

Le respect des exigences ci-dessus est assuré conformément à la norme NF EN IEC 62040-3 : mai 2021.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un dispositif performant d'alimentation sans interruption (ASI), ainsi que la classe, la puissance active de sortie assignée et le rendement de celui-ci.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Tranche de puissance active de sortie assignée de l'ASI (kW)	Montant en kWh cumac par kW	X	Puissance active de sortie assignée de l'ASI (kW)
100 kW < P ≤ 200 kW	3 100		P
P > 200 kW	2 500		



**Ministère
de l'Économie, des Finances
et de la Souveraineté
industrielle et numérique**

Liberté Égalité Fraternité

**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée BAT-EQ-135,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/. BAT-EQ-135 (v. A65.2) : Mise en place, dans un centre de données neuf ou existant, d'un dispositif performant d'alimentation sans interruption (ASI).

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

Le dispositif d'alimentation sans interruption (ASI) :

*est installé pour un centre de données : Oui Non

*est de classe 1 : Oui Non

*Puissance active de sortie assignée du dispositif d'ASI installé (kW) :

*Rendement du dispositif d'ASI installé (%) :

NB : Le respect des caractéristiques ci-dessus est assuré conformément à la norme NF EN IEC 62040-3 : mai 2021.

Coordonnées de l'entité ayant établi le schéma simplifié de la sous-station ainsi que la ou les attestations spécifiques à l'opération :

*Raison sociale :

*N° SIREN : :